

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université de Bouira

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 07/UB/2025

NIF du service contractant : 423020000010022

L'Université de Bouira relance un avis de consultation national ouverte avec exigences de capacités minimales, pour : **Réalisation des travaux d'aménagement de l'espace dédié à la plateforme technologique au profit de l'université de Bouira.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès du : **l'université de BOUIRA** sise au pôle universitaire VRDPO 4^{ème} étage tour rectorat. Tel / fax : **044-30-98-57** et **vrldpo@univ-bouira.dz**.

La consultation s'adresse à toutes les entreprises de statut public ou privé résident sur le territoire algérien ayant des capacités sous citées :

a - Références professionnelles :

Ayant exécuté dans les cinq (05) dernières années un projet de réalisation d'un bâtiment ou équipement public ou un projet de travaux d'aménagement intérieur d'un équipement public, justifié par des attestations de bonne exécution, au moins par une (01) attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.

b - capacités professionnelles :

Possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **II** - ou plus (activité principale bâtiment) en cours de validité

DOSSIER DE CANDIDATURE : contiendra

- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Et tous les documents cités et détaillés dans l'article n°12 du cahier des charges (page 32).

L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Le mémoire technique justificatif
- Et tous les documents cités dans l'article n°12 du cahier des charges (page 32).
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'OFFRE FINANCIÈRE : contiendra

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (dûment rempli et signé);
- Le Devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé

NB : Tous les documents doivent être en cours de validité lors de dépôt.

Après vérification et correction des erreurs éventuelles des offres financières la consultation sera attribuée pour l'offre la moins disante des offres qualifiées techniquement.

Les offres accompagnées des pièces administratives (originales ou copies en cours de validité) exigées dans le cahier des charges doivent être déposés en un seul (01) exemplaire sous enveloppes cachetées et détaillées comme suit :

Enveloppe 1 : contiendra l'offre technique et portera le nom et l'adresse du soumissionnaire ; Enveloppe 2 : contiendra l'offre financière et portera le nom et l'adresse du soumissionnaire ; enveloppe 3 : contiendra le dossier de candidature et portera le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Ces offres doivent être déposés sous un autre pli anonyme à l'adresse sus indiquée et doivent porter la mention suivante :

Consultation national avec exigences de capacités minimales n°07/UB/2025 : « Réalisation des travaux d'aménagement de l'espace dédié à la plateforme technologique au profit de l'université de Bouira. Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Le délai de préparation des offres est fixé à une **semaine (07jours)** à partir du jour de la signature de cet avis.

La date limite et l'heure de dépôt des offres est le07 DEC. 2025..... avant **12 :00h** .

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance publique le dernier jour ouvrable qui coïncide avec la date limite du dépôt des offres.....07 DEC. 2025..... à **13h30** à la salle de réunion de la direction de l'université de BOUIRA. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent onze (111)** jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Directeur



30 NOV. 2025